



BAL Bulletin des Amopaliens Landais

Novembre 2005

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section des Landes
Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

N° 16

Le mot du président	1
Malte 2005	2
Déluge	8
Burkina-Faso	10
Palmes académiques	13
Langue française	14
Internet	17
Humeur	18
Photographie	18
Concours AMOPA	19
AFDET et CET	19
Garonne et Sauternais	20
Turquie 2006	23
Mutations	24
Mathématiques	24

AMOPA : bureau national

Président : M. Treffel

Inspecteur général
Membre correspondant de l'Institut

Secrétaire général : M. Ducher

Proviseur honoraire

Trésorier général : M. Mourichon

Président d'honneur de la S.C.F.

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure

75015 Paris
Tél. : 01 45 54 50 82
Fax : 01 45 54 58 20
Mél. : amopa@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : Jean-Luc Mignon

2 rue Saint Jean
40320 Geaune
Tél. : 05 58 44 57 22
Mél. : JEMIGNON@wanadoo.fr

Secrétaire : Bernard Broqua

Rue Chantemerle
40800 Aire sur l'Adour
Tél. : 05 58 71 87 12
Mél. : Bernard.Broqua@wanadoo.fr

Trésorière : Nicole Gourdon

2 place Nungesser et Coli
40280 Saint Pierre du Mont
Tél. : 05 58 46 02 85

Site AMOPA Landes

<http://www.amopa-landes.fr.st>

Le mot du président

Nous voici donc de retour de notre voyage de Malte, qui nous a emmenés en plein cœur de la Mer Méditerranée, au sud de la Sicile, et même au sud de Tunis. Le ciel d'un bleu pur ne nous a pas quittés, et le soleil fut de la partie du 14 au 21 septembre 2005, pour les 29 amis et membres de l'AMOPA qui avaient pu prendre le départ.

Vous pourrez lire l'excellent compte-rendu de voyage écrit avec verve et humour, par Françoise Panetier. J'ai le plus grand plaisir à la remercier.

Ce bulletin ouvre notre nouvelle année d'activités, puisque nous calquons notre fonctionnement sur l'année scolaire.

En ce premier trimestre, je souhaite une très bonne rentrée à tous nos collègues et amis qui travaillent au sein de notre grande maison de l'Education Nationale. (En marque de respect particulier, je tiens à conserver le E et le N en majuscules, je sais bien que ce n'est plus de mise maintenant et je le regrette).

Plusieurs événements vont retenir notre attention dans les semaines qui viennent. Je vais essayer de mettre en place la conférence avec Monsieur BRAHIC, avec comme sujet «mission Huygens Cassini», je ne sais pas encore si nous pourrions réussir à faire cela, tant l'emploi du temps de Monsieur BRAHIC est surchargé. Je vous donnerai les précisions en temps utile.

La remise des décorations est maintenant fixée, en accord avec Monsieur le Préfet et Madame l'Inspectrice d'Académie, au mercredi 16 novembre 2005 à 15h au Lycée de Borda à Dax, où Dominique ROBI TAILLE, notre ami et collègue proviseur, a accepté de nous recevoir.

Déjà notre secrétaire Bernard BROQUA a préparé les documents pour que les élèves du département puissent participer dans les meilleures conditions aux concours nationaux de l'AMOPA, vous savez que pour la précédente année scolaire, et pour la première fois nous avons connu un réel succès de participation des élèves à ces concours. La persévérance a finalement été récompensée, et j'en suis très heureux.

Je peux déjà vous annoncer que notre association a réservé pour vous des places au Grand Théâtre de Bordeaux, pour une représentation de Ballet Opéra. Au programme : DON QUI CHOTTE, le dimanche 23 avril 2006. (Toutes les réservations comme d'habitude, seront très bien placées).

Nous n'avons fixé ni le lieu ni la date de notre prochaine assemblée générale, elle se tiendra sans doute en début février ou peut-être fin janvier, car les vacances d'hiver sont très tôt cette année dans l'académie de Bordeaux.

Pour terminer je souhaite vous donner l'état de ma réflexion pour le prochain voyage, en 2006, je pense au plus long voyage d'automne, en plus de notre petite escapade du printemps. Il faut que vous sachiez que les prix des voyages deviennent de plus en plus élevés, particulièrement pour les voyages en France.

Je souhaite cette année mettre en place le voyage en Turquie que nous n'avons pas encore programmé et qui a été demandé par de nombreux adhérents. Les prix sont attractifs. Il nous reste à préciser la date, sans doute un peu plus tard que cette année, on vient de me faire savoir, que fin septembre ou début octobre serait parfait pour un voyage en Turquie dans les meilleures conditions. (Prix les plus bas, températures modérées).

En conséquence, il n'y aura pas de consultation pour le choix du grand voyage cette année. Vous trouverez dans ce présent BAL une fiche de première réservation avec les informations que j'ai déjà.

Voyez, le travail ne va pas manquer pour le bureau, et nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux, dans notre amicale association.

Amitiés à tous, et surtout portez vous bien.

Jean-Luc Mignon

Malte 2005

A une petite semaine du départ, quelques coups de fil... « A propos, avec quelle compagnie volerons-nous?... Est-ce un vol charter? ...» ne traduisent peut-être pas une grosse inquiétude mais tout de même... Statistiquement, disons que le quota catastrophe doit être atteint et partons tranquilles...

Mercredi 14 septembre 2005

Dans des brumes très matinales on relie Bordeaux où un petit café, même servi avec un cannelé, ne réveille pas vraiment.

Orly est au bout d'une mer de nuages et la dernière voyageuse du groupe est récupérée là, avec William notre accompagnateur Arts et Vie, retrouvé avec plaisir par ceux qui ont déjà voyagé avec lui.

Orly Val, Orly Sud... et un avion dont l'intérieur a un petit air neuf, comme remarque une passagère de notre groupe : « il a dû se « crasher » ils ont tout changé ! »

Sommes-nous au cours du vol, déjà un peu à Malte ? La gastronomie est improbable, et l'accent difficile à identifier...

La première impression, sur le chemin de l'hôtel, est qu'on s'est rapproché des portes du Moyen Orient avec l'ocre des murs, les maisons en cubes, les murets de pierre, la pauvreté de la végétation... On roule à gauche dans une ville importante où la densité de la population est déjà visible.



Front de mer à Sliema

L'hôtel est à Sliema, sur un beau front de mer, relativement abîmé cependant par des constructions modernes qui ne sont pas toujours du meilleur goût, avec un petit côté inachevé, toujours en chantier. Est-ce le signe d'un pays qui doit prendre le temps qu'il faut pour évoluer, s'adapter ?

L'hôtel est récent, il y a une piscine sur le toit, des machines à sous, du marbre un peu partout et des « garçons » qui ont un air très oriental pour certains, à part un petit blond qui plaira beaucoup.

William n'a aucune peine à entraîner beaucoup d'entre nous pour un premier contact en longeant cette sorte de presqu'île où tout le monde se promène et où passent des autobus jaunes et rouges qui ressemblent à des doryphores. L'hôtel sera rejoint par des rues intérieures qui ont gardé leur

2



Rues avec galeries

caractère de jolies maisons cossues avec double porte, « bow-windows », entrée à colonnade, heurtoirs bien astiqués et une végétation rare mais qui, lorsqu'elle trouve un peu de terre devient vite exubérante : hibiscus, jasmin, bougainvillées,... et même un jacaranda .



Heurtoirs

Le dîner a le seul intérêt d'être réparateur, ce n'est pas si mal... et tout le monde ira au lit (après, pour quelques-uns un petit incident d'ascenseur qui les aidera à



Câprier

s'endormir et les incitera à fréquenter dorénavant l'escalier).

Jeudi 15

Dès 9 h il fait chaud, les tenues adaptées sont de sortie. On fait la connaissance de l'isabelle notre guide qui

nous amène à Rabat-M'Dina, superbe ville moyenâgeuse aux murs blonds où les maisons de familles nobles, portant blasons, côtoient les couvents et les églises. On visite l'église baroque Saint Paul avec un très beau pavement constitué de dalles funéraires de marbre. Dans le musée de la cathédrale, les Dürer sont rassemblés dans une

le père mourant). Les catacombes de Saint Paul sont proches, dans le petit jardin qui entoure leur entrée, un très bel arbre grimpant avec de minuscules fleurs roses en grappe (ce serait un « antigonum ») et aussi accrochées très haut sur un mur, de minuscules cages avec chacune leur oiseau. Il paraît qu'à Malte on prend grand soin de ces oiseaux-là, ils servent d'appelant pour la chasse. Les



Mdina



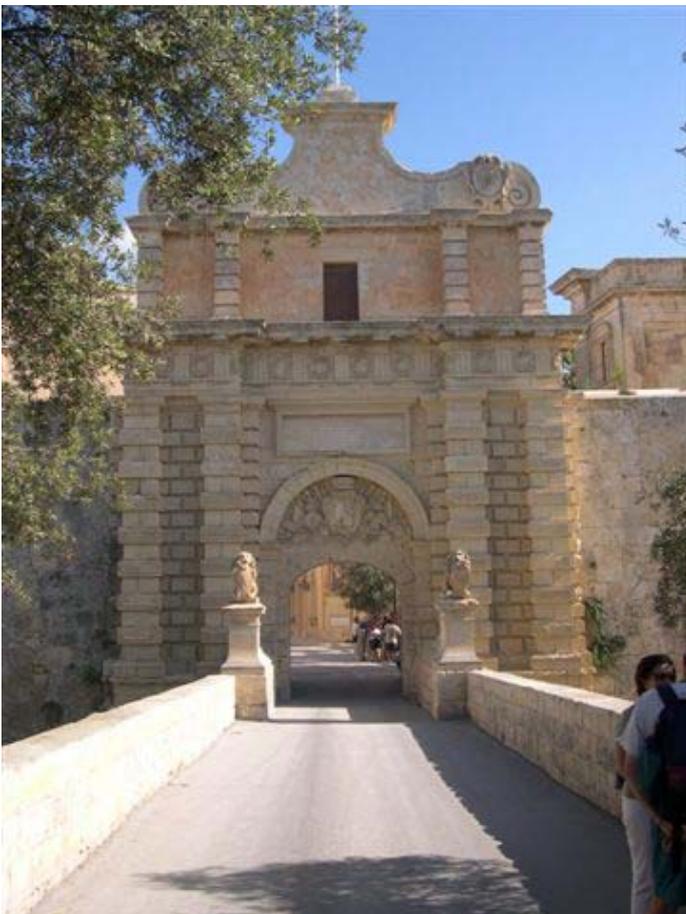
Catacombes

petite salle, on peut admirer de très près leur finesse. Verrons-nous quelque chose de plus beau que cette ville où règne (si on peut faire abstraction de quelques indispensables travaux) une atmosphère de couvent.

Tout près de là, au bas de quelques marches, on peut voir la grotte où Saint Paul aurait vécu prisonnier

oiseaux locaux sont très protégés, car il y a très peu d'arbres. L'unique forêt de l'île entoure le château qui sert de résidence d'été au président de la république (qui connaît son nom ?) L'architecte italien qui en est l'auteur, ne s'est pas creusé la tête : un gros cube flanqué de quatre tours.

Les falaises de Dingli sont proches, d'où on voit la mer, ses abords abrupts et une petite île qui, bien



Grande porte de Mdina



Cathédrale Saint Paul à Mdina

qu'inhabitée depuis toujours, ressemble à une forteresse. C'est l'un des lieux où l'on voit ces curieuses traces parallèles, très visibles, sans explication certaine ... Entre les pierres, des chardons, du thym, des asphodèles, des câpriers sauvages.

Le déjeuner est prévu à Mosta, une grosse ville avec une grosse cathédrale ronde, un gigantesque dôme, des statues montées sur des socles conçus pour qu'on puisse les promener en ville. Ici comme ailleurs, on propose à l'entrée des foulards pour couvrir les décolletés trop avantageux et les « marcel » des

trois mois (Il paraît qu'en fait il aurait plutôt résidé chez le « gouverneur » romain de l'époque, dont il aurait guéri



Église de Mosta

hommes. Un arrêt chez les souffleurs de verre permettra d'acheter les petits cadeaux indispensables et réglementaires. La piscine de l'hôtel, le sauna, seront très appréciés en attendant le dîner, plus original qu'hier (du lapin, du calmar, des gâteaux...).

Vendredi 16



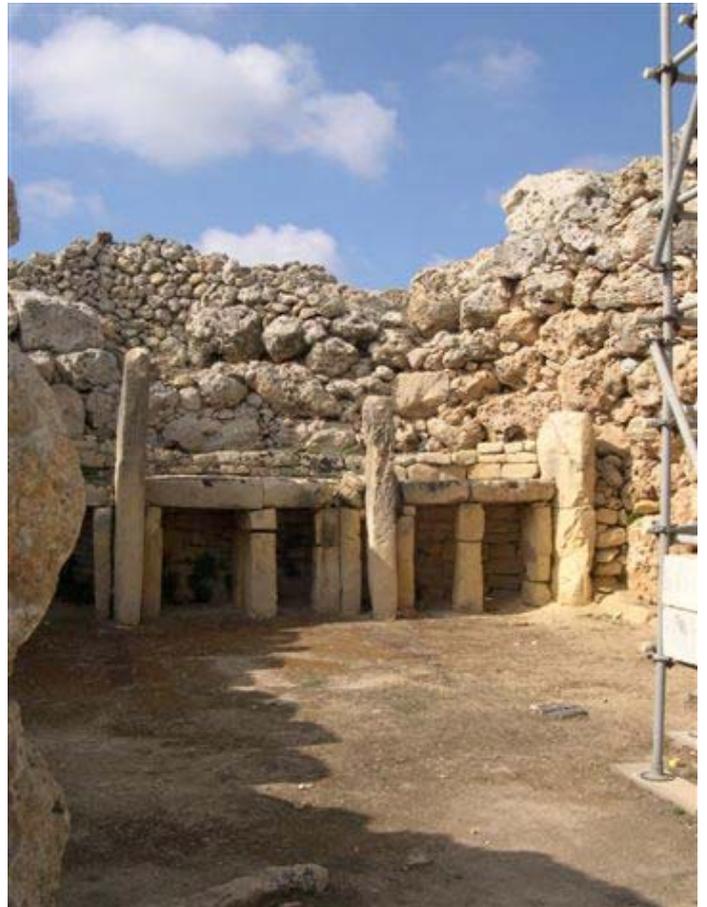
Souffleurs de verre

C'est le jour des temples. HAGAR QIM, visité en premier impressionne déjà. Comment a-t-on pu dresser de tels blocs ? Comment les a-t-on transportés, etc.? ...



4

Temples mégalithiques



Temples mégalithiques

Quelques techniques on laissé leur trace : les grosses boules de pierre sur lesquelles les blocs pouvaient



Groupe au temple de Mnajdra

« rouler » par exemple. Le second site de MNAJDRA, visité ensuite est superbe. De grands temples en forme de trèfle, reliés les uns aux autres, dans une nature sauvage avec la mer si proche. Comment a-t-on pu ? Pourquoi ? La pente est par endroit littéralement parsemée de petits supports destinés à recevoir une cage avec un oiseau, qui servira de piège, d'appelant ... (On retrouve là l'utilisation de nos petites cages du grand mur, près des catacombes de Saint Paul) Il y a des cartouches vides sur le bas-côté de la route, et les oiseaux migrateurs doivent passer par là, les pauvres ! La grotte de GHAR DALAM a 250 000 ans, on y a trouvé des animaux fossilisés, en petits morceaux maintenant, bien rangés dans les vitrines du musée mais

ce qui est tout aussi intéressant, c'est la végétation des abords de cette grotte, entretenue dans une sorte de petit jardin avec des caroubiers, des pittosporum, de la sauge, du romarin, des centaurées ou fleur de Malte, des câpriers... c'est joli, ça sent bon ...

Le déjeuner nous attend à Marsaskala, petit port, petite ville déjà un peu bétonnée semble-t-il, sans plage.

Il nous faut ensuite rejoindre La Valette en traversant d'assez importantes agglomérations, accolées



Grand port de la Valette

les unes aux autres. Partout la concentration urbaine est importante avec ses fils électriques entrecroisés, les climatiseurs, les antennes, beaucoup d'églises souvent imposantes, avec des dômes rouges ou argentés.

Nous verrons avec intérêt un montage audio visuel sur l'histoire de Malte. C'est une information bien faite et agréable ! Qu'est-ce que Bonaparte est venu faire ici ? Combien ces gens ont dû souffrir lors de la guerre de 39-45.

La boutique attachée au lieu de projection, un bastion de la citadelle, permettra les achats traditionnels et il restera encore assez de temps avant le dîner pour aller « nageoter » ou faire un petit tour.

Samedi 17

Sommes-nous assez bien réveillés pour comprendre le discours volontairement tortueux dans lequel se lance William et qui inquiète Alain : « Est-ce que de telles explications, si savantes, sont bien comprises dans le prix du voyage ? ... »

La route suit la côte avec de petits ports dont certains, comme Saint Julian, ont conservé du charme malgré les constructions récentes. Une horrible tour au-dessus du Hilton Palace est comme une verrue sur un joli nez. Il y a par là des quartiers très riches, des villas avec jardins et piscine, des lotissements où le terrain coûte plus cher que la villa. Une ou deux des quatorze tours de guet de l'île ponctuent le paysage. Au loin, l'île où Saint Paul fit naufrage... évidemment surmontée d'une statue. Un palais du 18^e siècle, dernière construction commandée par les Chevaliers domine cette petite région où la végétation est un peu plus présente entre les innombrables murs de pierres sèches.

Le gros « ferry » plein de touristes et de Maltais longe COMINO qui a l'air déserte et où pourtant il reste au moins une famille... et un hôtel de luxe.

La traversée est courte et dès l'arrivée nous embarquons dans un charmant petit car sans porte, un peu « tape-cul » mais sympathique.

Le premier arrêt sera pour les temples de GGANTI JA près de la ville de XAGHRA. Ce sont les plus anciens bâtiments construits au monde, ils datent de 3800 à 3600 ans avant JC. C'est gigantesque et troublant. On s'apprête à les recouvrir pour les protéger, comment ont-ils tenu jusqu'à nous ?

Nous avons de la chance, il y a une mariée attendue aujourd'hui à la basilique et pour la circonstance les nombreux lustres en cristal sont sortis de leurs housses, les marbres qui recouvrent tout sont absolument superbes.

Dans la cathédrale de l'Assomption à VICTORIA, que l'on appelle aussi RABAT, nous pourrions admirer les



Le bateau «Club Med 2» dans le port

marbres et la fausse coupole peinte en trompe l'œil. Quel travail ! A défaut de l'admirer, on s'étonnera que la très grande, très dorée, très plaquée or, vierge, destinée à être promenée en ville pour le 15 août ait conduit... et ceci dans les années 50 à percer la muraille de la citadelle pour y faire une porte à sa taille, la porte d'entrée existante se montrant trop petite.

Deux musées dans la citadelle, où nous passerons un moment. Au musée archéologique une stèle de marbre carrée ou à peu près avec une jolie écriture arabe et au musée folklorique une troupe de petits louveteaux maltais, habillés en bleu, une armoire peinte, une collection de petits personnages, des santons (tous des hommes, pourquoi ?) représentant des types populaires très expressifs et parfois drôles.



Citadelle de Victoria

La troupe se regroupe au pied de la citadelle où il y a un petit marché, avec un musicien jouant des ritournelles, qui rappellent l'Italie.

Déjeuner à XLENDI, une crique entourée de falaises. Il devait y avoir ici des pêcheurs, y en a-t-il encore ? En tout cas il y a du monde, les cars sont sur la place et les touristes ici ou là mais pas dans l'eau, sauf quelques plongeurs. On vend des tricots faits main et de la dentelle, une dentellière travaille sur le quai. Marie-Rose pourrait s'en inspirer peut-être ?

Le gros «ferry» ramènera tout le monde sans plus de souci qu'un sac un instant oublié.

En regagnant l'hôtel nous passerons près d'une des usines qui dessalent ici l'eau de mer, il y en a 5 à Malte, nous apercevrons le nouvel hôpital en construction et l'université.

J'habiterais plus volontiers à GOZO qu'à Malte, encore que ...

Dimanche 18

Le sirocco a déposé de la poussière sur les autos, il fait chaud. Nous longeons la rue des ambassades, toutes un peu semblables, balustrades, colonnes, balcons et palmiers autour. En cours de route I sabelle nous parle de la vie sociale des maltais : les écoliers en uniforme sont en vacances 3 mois l'été, 2 semaines à Noël et à Pâques, 2 jours à la Toussaint et au carnaval, les ouvriers travaillent 40 heures par semaine... nous apprenons beaucoup sur



Le Fort Saint Ange

Malte... Cette «leçon» sera reprise durant notre périple du matin, rien de ce que nous entendons ne fait peur. Ils ont la TVA, la vignette, une armée professionnelle, un président de la république qui inaugure, un premier ministre qui fait ce qu'il peut entre deux partis qui ne sont pas très loin de l'équilibre au parlement. Tout de même, l'église étant ce qu'elle est ici, l'avortement est interdit, la contraception n'a pas une grande publicité. (On doit quand même trouver des trucs puisqu'il y a 1,7 enfant par famille). Le divorce n'existe pas, bien qu'on ait maintenant le droit de se marier civilement. I sabelle nous explique que tout ça ne va pas durer !

Nous ne nous promenons pas en bateau dans la grotte bleue, la mer est trop forte. Il faudra se contenter du point de vue depuis la falaise.

Ce contretemps nous laissera un moment pour visiter un moulin à vent (6 ailes) pour le plus grand plaisir du meunier. Tout près, et sans doute aussi en dessous, du moulin qui jouxte une petite église moyenâgeuse, les restes découverts de catacombes avec quelques traces de sculptures.

A MARSAXLOKK, petit port de pêche, il y a le marché. C'est dimanche, l'église déborde. En rejoignant le port et le marché nous rencontrons un groupe de 6 ou 7 jeunes hommes dont un porte la jellaba. Ce sont des arabes dit I sabelle, ils ne sont pas maltais (à part la jellaba, je n'avais pas vu la différence !) Il est vrai que Malte a son lot de problèmes avec les émigrés qui échouent là se croyant en Sicile. Le petit port est plein de jolis bateaux



Blason de la République de Malte (pavement)



Blason de la République de Malte (pavement)



Port de Marsaxlokk

colorés, certains ont l'œil qui les protégera de tout à l'avant.

Il y a tout au marché, fruits, légumes, poissons mais aussi des oiseaux, tout ce qu'il faut pour les touristes mais encore un marchand qui propose le nécessaire pour la proche rentrée, des petits cahiers (avec buvard) des trousse, des crayons etc. On trouve aussi le marchand qui vend les uniformes : des chemises blanches (quel cadeau pour les mamans !) avec col et manchettes 6 ans, 8 ans, 10 ans, etc. ...

Nous déjeunerons au frais dans un hôtel de La Valette.

Certes le menu se répète un peu : du potage (il est bon) du poisson, il est bon, (même congelé), ou des paupiettes, ça ne ressemble pas à ce que nous appelons du même nom mais c'est bon, des fruits ...

Il fait une chaleur d'enfer mais rien ne décourage les baigneurs qui, après une séance de « striptease » au fond du car, s'arrêteront à la plage.

Les plus paresseux, ceux qui sont déjà « cuits », rentreront à l'hôtel. On en retrouve immédiatement quelques uns dans l'eau sur la terrasse.

On apprendra le soir les aventures des autres ... il semble qu'il y ait deux versions, une féminine dans laquelle Marie-Rose aurait joué tout de même un petit rôle « moteur » et où les femmes auraient finalement trouvé l'aventure, si c'en est une, assez drôle, et une masculine dans laquelle le Président se serait presque senti abandonné, et où, à part Jean resté « zen », les hommes n'auraient que partiellement apprécié. Il y a eu bain tout de même, le bus a été pris dans le bon sens (Alléluia !) et on a pu constater le soir que ça n'avait coupé l'appétit de personne.

Lundi 19

Journée consacrée à LA VALETTE.

Le musée archéologique, installé dans l'auberge de Provence expose de fabuleuses pièces venant des sites que nous avons visités. Chacun voudrait bien emporter « la femme endormie » décidément il n'y a pas de progrès en art. Comment les Maltais ne font-ils pas plus de publicité pour ces temples et ce qu'on y a trouvé alors qu'ils sont bien plus anciens que les pyramides d'Egypte par exemple.

L'aspect extérieur de la cathédrale ne laisse pas supposer la splendeur de son dallage où tous les marbres d'I talie et d'ailleurs décorent les tombes des dignitaires religieux. La mort y est souvent représentée mais c'est cependant coloré et tellement beau... le reste du décor est plus lourd, peut-être que quand on l'aura redoré, ce qui est en cours, l'aspect sera moins pesant. La voûte aussi, peinte, est superbe.

Du musée de la cathédrale on se souviendra surtout de la décollation de Saint Jean Baptiste du Caravage, toile dont la composition est tellement simple et le message lumineux. L'autre toile nous retient moins.

Le palais des grands maîtres avec ses salles de conseils, son armurerie, retient peut-être moins l'attention.

Le théâtre MANOËL est un des plus anciens d'Europe ; comme la petite troupe est déjà un peu lasse, je crains que quelques-uns n'y aient fait un petit somme.

Dans les rues très en pente, très droites, règne une grande animation, d'autant plus qu'il y a un marché, beaucoup de groupes de touristes aussi. La mer est au bout de presque toutes les perspectives.

L'AUBERGE de Castille de Léon et du Portugal est la plus monumentale, elle ne semble pas avoir été abîmée pendant les bombardements de la dernière guerre. Il est pourtant tombé là, en 41-42, plus de bombes qu'à Londres. N'osant y croire, je fais répéter l'information.

Les jardins qui surplombent tous les ports et où se termine notre périple offrent une vue époustouflante sur les havres et les villes, deux grands bateaux de croisière, l'un au départ, l'autre à l'arrivée, sont salués par un bateau-



pompe et ses grands jets d'eau, des marins alignés sur le quai attendent les visiteurs ... les appareils photos fonctionnent ... Nous avons déjeuné en ville dans un petit restaurant sympa. Il n'y avait pas de soupe pour une fois ! Pressons-nous, ce soir on sort.

La promenade nocturne, sous une lune presque pleine est tout à fait plaisante. Nous verrons les fortifications de LA VALETTE au pied desquelles les grands bateaux de croisière sont amarrés ... un luxe un peu éclaboussant tout de même. La promenade à pied dans MDI NA est superbe, il fait doux, c'est calme ... depuis les remparts on peut encore mieux que le jour apprécier la densité de la population maltaise. Il y a des milliers de lumières là où ce devrait être la campagne.

Un petit arrêt « cabaret » : « irish coffee », « maltese coffee », camomille, chocolats chauds... et quelques chansons... Au total une très agréable soirée.

Mardi 20

Visite du port, ou plutôt des ports, en bateau. Comme on s'y attend c'est gigantesque, monumental, jamais fini, derrière un port naturel il y en a encore un autre. Les grands bateaux de croisière sont toujours là avec le « Club Med 2 ». On profitera, avec cette vue depuis la mer, de tous les détails des fortifications, des portes majestueuses, des escaliers aux marches basses (les chevaliers en armures ne pouvaient plier les genoux que très difficilement...), des échauguettes portant des symboles : l'oreille et l'œil car il faut tout voir et tout entendre, la fleur de lys parce que le chevalier constructeur de l'époque était français...

Déjeuner en bord de mer. Soupe et poulet géant. C'est bon, même si c'est un rien monotone... I sabelle et le chauffeur « Jo » qui nous quittent là seront remerciés par le Président qui parle anglais comme Tony lui-même.

La troupe éclate alors en petits contingents avec des projets distincts ... il est difficile de raconter quand on n'y était pas ! Je me contenterai de dire qu'en ce qui concerne notre mini groupe ce fut bien agréable, les derniers achats, une promenade en bord de mer (vraiment bleue marine) dans la baie d'à côté, les rues de l'intérieur pleines de charme et ... chacun rajoutera ici son petit commentaire sur ce qu'il a vu et fait pendant ce dernier après-midi. (En ce qui concerne le groupe du président, la rencontre d'une procession avec transport de « Vierge », fut le moment fort, ajouté aux éléments déjà mentionnés par Françoise).

Nous n'oublierons pas les forts de LA VALETTE, les bow-windows alignées, la mer de tous les bleus, les hibiscus, la petite dame endormie sur son bras replié, (statuette en terre cuite de 4 000 ans avant JC), les temples si vieux ... La gastronomie ne sera inoubliable pour personne je crois. S'il fallait absolument s'expatrier quelque part, peut-être qu'à Malte ça irait, (à condition de ne pas être obligé d'apprendre l'orthographe de la langue maltaise !). Le voyage se refera avec les multiples photos, il ne me laissera que de bons souvenirs. Ce qui est sûr c'est que lorsqu'on part en bonne compagnie on vieillit beaucoup moins vite ... n'est-ce pas miraculeux ...

Nous devons ce magnifique compte-rendu de voyage à la plume alerte, malicieuse, et précise de Françoise PANETIER, principale honoraire en Seine Saint Denis et qui a rejoint avec Jean-Marie son époux notre groupe amical de l'AMOPA des Landes. Merci pour ces belles pages.

Déluge

Note de lecture de Jean-Marie Panetier, à partir de la revue « Vie » numéro spécial hors série 17. Article intitulé : « Le déluge a-t-il eu lieu en Mer Noire » et signé par Gilles Lericolais, géologue à l'I fremer.

Le plus ancien récit d'aventure de l'humanité, l'épopée de Gilgamesh, écrit en Mésopotamie il y a 2500 à 3500 ans, aurait-il inspiré les auteurs de la Bible ?

Ce récit relate en effet l'histoire du déluge et de l'Arche de Noé.

Deux géologues américains, Ryan et Pitman, pensent que les faits auxquels il est fait allusion se situeraient en Mer Noire (une autre thèse proposait la région du Golfe Persique) et auraient pu se dérouler ainsi :

La dernière période glaciaire, il y a 20 000 ans (c'est l'époque de l'homme de Cro-Magnon) est suivie d'une importante fonte des glaces causant une remontée progressive des eaux des mers de l'ordre de 1 cm/an, ceci pendant 12 000 ans (ce qui fait tout de même 120 mètres !)

Il y a 20 000 ans la Mer Noire était un lac d'eau douce plus bas d'environ 120 m qu'aujourd'hui, elle était fermée par le détroit du Bosphore dont la hauteur de seuil se situe actuellement à 28 mètres sous le niveau des eaux.

Jusqu'en 1990 les scientifiques ont travaillé sur l'hypothèse d'une remontée concordante des Mers Méditerranée, Marmara et Noire, remontée due à la déglaciation.

Depuis 2002, à la suite des travaux océanographiques de l'I FREMER, la confirmation d'une autre hypothèse se dégage et suggère une entrée soudaine des eaux de la Méditerranée en Mer Noire. Il y a 7 500 ans le niveau de la Mer Noire était environ 100 m plus bas qu'aujourd'hui, le Bosphore était fermé et, au-delà, la Méditerranée montait au fur et à mesure de la décrue de la dernière période glaciaire du quaternaire ...

On ne sait pas s'il y a eu rupture, séisme ou érosion ... On peut cependant imaginer un énorme torrent, des trombes d'eaux salées se déversant 100 mètres plus bas, inondant 100 000 km² de terres littorales. Il faut noter qu'actuellement la salinité de l'eau de la Mer Noire est intermédiaire entre celle de l'eau douce et celle de la Méditerranée. C'est une véritable catastrophe pour les populations riveraines qui se déplacent vers l'ouest, tout ceci étant confirmé par le travail des archéologues. Les géologues Ryan et Pitman attribuent à ce « déluge » la diffusion de l'agriculture dans les vallées de l'Europe de l'Est, le Danube par exemple.

Le récit biblique (il a fallu fuir, on a dû « évacuer » les troupeaux etc. ...) pourrait se rapporter à cette inondation catastrophique.

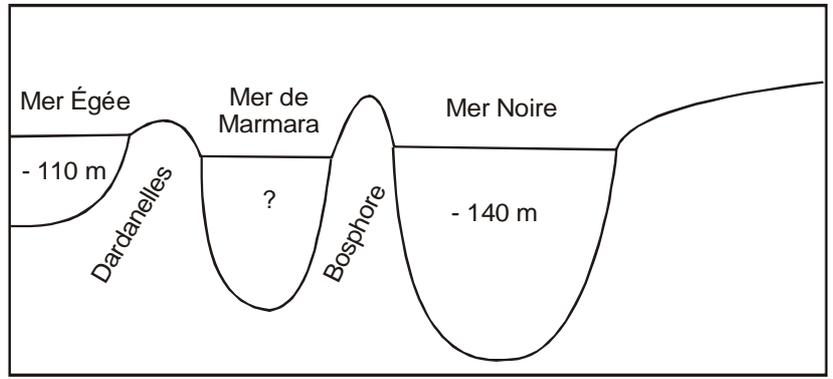
Informations complémentaires :

- Dès 1938 des chercheurs russes avaient observé des carottes prélevées en Mer Noire.

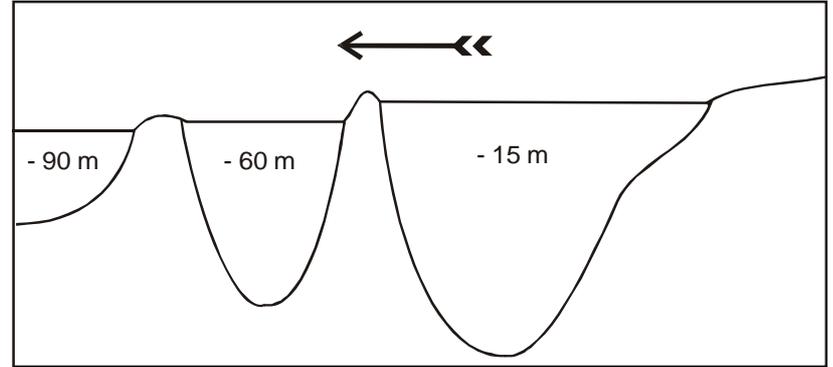
- De 1998 à 2002, l'I FREMER met en évidence des dunes fossiles situées à 100 m sous le niveau actuel de la Mer Noire.

- Pendant la dernière décennie des progrès internationaux incessants concernant les glaciations et déglaciations du quaternaire conduisent à proposer (derniers calculs de MARK et SI DDAL en 2004) une durée de moins de trente ans pour que la Mer Noire ait pu atteindre son niveau actuel.

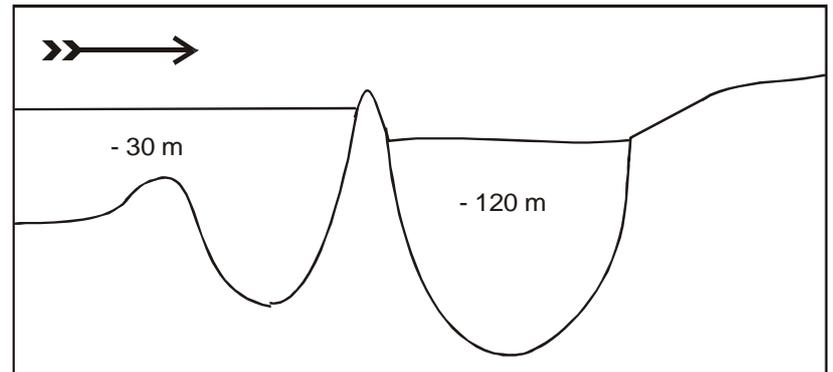
Il y a 17 000 ans : La Mer Noire est un lac d'eau douce.



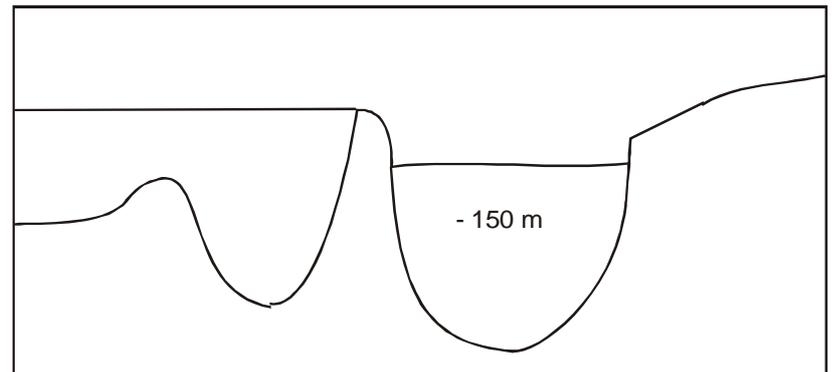
Il y a 14 000 ans : Les fleuves grossis par la déglaciation ont élevé le niveau de la Mer Noire qui reste toutefois un lac.



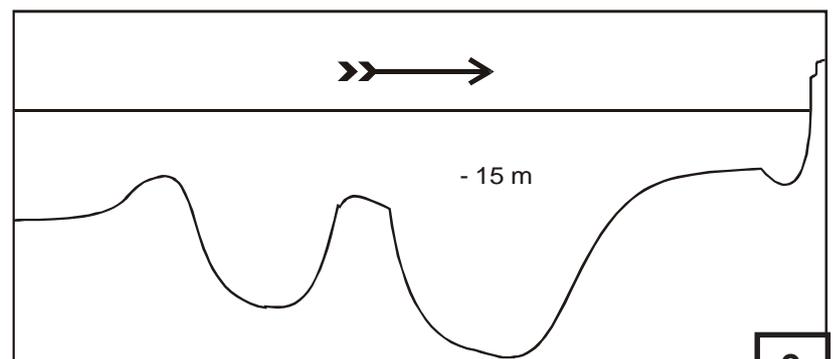
Il y a 9 000 ans : La Mer Méditerranée pénètre dans la Mer de Marmara mais le Bosphore reste fermé. Le niveau de la Mer Noire s'est abaissé de 120 m.



Il y a 7 500 ans : La Mer Noire voit son niveau baisser de 150 m.



Un an plus tard : le Bosphore s'est brutalement ouvert et la Méditerranée s'est jetée dans la Mer Noire.



Burkina Faso

Le système éducatif au Burkina Faso
Par Monsieur OUEDRAOGO LASSANE
Inspecteur de l'enseignement du premier degré
Ministère de l'Enseignement de base et de
l'Alphabétisation



Le système éducatif burkinabé comprend : l'éducation de base qui s'occupe des enfants de 6 à 15 ans, le préscolaire qui est chargé de l'éducation des enfants de 3 à 5, l'enseignement supérieur qui va du secondaire à l'université, l'enseignement technique professionnel qui vise la professionnalisation de l'enseignement secondaire.

L'enseignement primaire ou l'éducation de base va du CP1 au CM 2 peut durer de 6 à 8 ans de scolarité. Le cours préparatoire a deux divisions : le CP1 et CP2.

Le cours élémentaire : CE1 et CE2 : 2 ans.

Le cours moyen : CM1 et CM2 : 2 ans.

Chaque élève a droit à deux redoublements. L'enseignement est dispensé dans ces écoles par des instituteurs adjoints certifiés, des instituteurs certifiés, des instituteurs principaux. Ces instituteurs sont formés et évalués par des encadreurs pédagogiques : les conseillers pédagogiques itinérants, des inspecteurs d'enseignement du premier degré.

Les écoles de formation : l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (E.N.E.P.) et l'Ecole Normale Supérieure de KOUDOUGOU (E.N.S.K.)

Les E.N.E.P. forment les maîtres, l'E.N.S.K. qui est basée dans une province le BULKI EMDE /KOUDOUGOU forme les professeurs et les encadreurs pédagogiques.

La durée de formation est de 1 an pour les maîtres et deux ans pour les professeurs et les encadreurs pédagogiques.

A la fin de leur scolarité au primaire, les élèves passent un examen de fin de cycle. Le certificat d'études primaire (C.E. P.) et concours d'entrée en 6^e.

Les élèves admis au concours d'entrée en 6^e ont droit à une place en classe de sixième dans les établissements publics secondaires. Les études primaires ne sont pas gratuites et chaque élève doit s'acquitter de frais de scolarité. Les élèves ayant le C.E.P. et n'ayant pas assez de moyens financiers ne peuvent pas aller au collège. Les frais de scolarité varient d'une école à l'autre et varient de 4 • à 46 • dans les écoles publiques. Dans les établissements privés les frais de scolarité vont de 50 • à 1000 • au primaire comme au secondaire. Dans le cadre de la promotion de l'enseignement primaire, l'état a mis en place un plan décennal de développement de l'éducation de base qui va de 2000 à 2009. Ce plan vise à augmenter le taux de scolarisation à 70% et celui d'alphabétisation à 40 % en 2009.

Ce plan est élaboré et exécuté par les autorités chargées de l'enseignement primaire. Les initiatives sont prises dans le cadre non formel pour développer l'éducation de base.

Enseignement secondaire, supérieur et recherche scientifique

Comme intitulé, le système comprend trois parties :

I . L'Enseignement secondaire.

L'enseignement secondaire burkinabé comprend deux sous-secteurs :

- l'enseignement secondaire général (E.S.G.) ;
- l'enseignement secondaire technique et professionnel (E.S.T.P.).

I.1. L'enseignement Secondaire Général (E.S.G.)

Il reçoit les enfants âgés de 13 ans et en fin





d'études primaires (classe de C.M.2) admis au Certificat d'Études Primaires (C.E.P.) et au concours d'entrée en 6^e des lycées et collèges. Toutefois, il faut dire que c'est surtout le C.E.P. qui donne accès à l'enseignement secondaire.

Les établissements se répartissent en deux groupes :

- les collèges d'enseignement général (C.E.G.).

Ils constituent le 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire général et dispensent les enseignements de la 6^e à la 3^e.

- les lycées.

Ils abritent à la fois le 1^{er} et le second cycle de l'enseignement secondaire général. Les cours y sont dispensés de la 6^e à la terminale. C.E.G. et lycées ont les mêmes programmes et les cours sont dispensés à travers un même volume horaire, un examen avec délivrance de diplôme sanctionne chaque fin de cycle :

le B.E.P.C. en fin de 1^{er} cycle (3^e)

le bac en fin de second cycle (Terminale)

Le B.E.P.C. donne accès au second cycle de l'enseignement secondaire général (entrée en classe de seconde) et le bac donne accès à l'enseignement supérieur, il est le 1^{er} diplôme de l'université.

I.2. L'enseignement secondaire technique et professionnel.

Il reçoit les enfants de plus de 13 ans et admis



également au C.E.P., cet enseignement qui allie formation technique et professionnalisation se dispense à travers plusieurs types d'établissements qui sont entre autres :

- les collèges d'enseignement technique (C.E.T.),
- les centres de formation,
- les centres de perfectionnement.

Ces établissements sont à cycle court et délivrent les différents C.A.P..

Il y a également les lycées techniques et les lycées professionnels.

Ils sont à cycle long, dispensent des enseignements techniques et la professionnalisation avec des ateliers équipés dans les lycées professionnels.

Ils délivrent les B.E.P. et les différents Bac techniques.

Il faut signaler qu'au Burkina Faso, l'enseignement technique et professionnel connaît aujourd'hui un essor et constitue une préoccupation.

II . L'Enseignement Supérieur .

De nos jours, on peut dire que l'enseignement supérieur burkinabé a fait un bon bond. En effet, longtemps confinée à OUAGADOUGOU (1974, création de l'université de Ouaga.) (U.O.) l'université burkinabé s'est aujourd'hui installée dans d'autres villes :

BOBO DI OULASSO : Université Polytechnique de BOBO (U.P.B.),

KOUDOUGOU : Ecole Normale Supérieure de Koudougou (E.N.S.K.).

Cette école forme les professeurs du secondaire et les personnels de l'encadrement pédagogique du secondaire et du primaire (Inspecteurs conseillers pédagogiques).

Très bientôt, les Universités de ZINIARE, de OUAHI GOUYA et de FADA N'GOURMA verront également le jour. Ceci dans le but non seulement de décongestionner l'U.O., mais aussi de poursuivre la mise en œuvre de la décentralisation.

D'une manière générale, l'enseignement se dispense dans ces universités à travers des Unités de Formation et de Recherche (U.F.R.).

III . La recherche scientifique.

Le Burkina Faso dispose d'un centre National de Recherche Scientifique et Technologique (C.N.R.S.T.). Plusieurs professeurs et chercheurs animent les activités de recherche à travers de nombreux instituts et stations de recherche disséminés à travers le pays.

Ces Instituts et stations sont surtout plus concentrés à OUAGA et autour de OUAGA.

Tangandé Boureima SAWADOGO

Professeur en service au
Ministère des Enseignements Secondaires,
Supérieur et de la recherche scientifique.



Pourquoi un article sur l'enseignement au Burkina Faso ? Tout simplement parce qu'un membre « ami » de l'AMOPA des Landes, habitant Saint-Jean de Braye (Loiret), membre de la commission Burkina Faso au sein de l'association Amitiés Abraysiennes Sans Frontières (AASF), association qui gère en partenariat avec la Mairie les villes jumelles, a eu l'occasion de rencontrer en mai 2005 Monsieur Lassané OUEDRAOGO et Monsieur Tangandé SAWADOGO, tous deux dans l'enseignement au Burkina Faso. Ils faisaient partie de la délégation officielle de Boussouma, ville jumelle de Saint-Jean de Braye depuis 1991 et sont venus assister aux cérémonies de jumelage avec Tuchow en Pologne.

J'ai pensé qu'un article sur l'enseignement au Burkina Faso pourrait intéresser les lecteurs du BAL. C'est très volontiers et avec plaisir qu'ils ont bien voulu tous les deux m'écrire un petit article et je les en remercie chaleureusement.

Au Burkina Faso l'enseignement est normalement gratuit et officiellement obligatoire pour les enfants de 7 à 13 ans. En réalité, un peu moins de 50% des enfants vont à l'école. A Boussouma, grâce aux fournitures scolaires achetées au Burkina chaque année par l'association, c'est plus de 84% des garçons et plus de 67% des filles qui fréquentent les trois écoles primaires totalisant ainsi 1 327 élèves. Chaque enseignant peut avoir des classes de 80 à 110 élèves tous du même niveau.

Après le primaire, la scolarité peut se poursuivre à Boussouma jusqu'au baccalauréat pour les élèves reçus à l'entrée en sixième. Pour les autres, en dehors d'une agriculture relativement familiale de subsistance, les emplois sont très réduits. Les jeunes sans emploi pendant la saison sèche (période pendant laquelle les travaux des champs ne sont pas possibles) sont rémunérés en contrepartie d'un travail sur les différents chantiers que nous organisons (adduction d'eau potable, construction de latrines, réfection des pistes, etc...). Ces travaux ne sont financés que par subventions. Nous essayons ainsi de lutter contre la pauvreté et l'exode rural vers les villes.

Amitiés Abraysiennes Sans Frontières, Commission Burkina Faso.

Claudine CHARLES
Marie-Rose ROY
c.charles01@infonie.fr

La prochaine remise des palmes académiques aura lieu au lycée Jean Charles de Borda de Dax, fin novembre. Monsieur ROBI TAILLE, proviseur et membre de notre section sera notre hôte pour cette importante cérémonie. D'ores et déjà nous le remercions pour sa réponse positive à notre demande et pour l'accueil qu'il nous réserve.

Cette remise concerne les promotions du 1^{er} janvier 2005 et du 14 juillet 2004. C'est donc 35 médaillés qui se verront remettre les insignes de chevalier ou d'officier. Vous trouverez dans le prochain BAL le compte-rendu de cette cérémonie.

Se verront donc remettre les insignes de leur grade :

Officiers :

M. ANTUNEZ Jean-Luc,
Mme BI GUENET Nicole,
Mme BOURRAT Roselyne,
M. ENJALBERT Daniel,
Mme EYRAUD Martine,
M. HARTÉ Robert,
Mme LAURENT Danièle,
Mme OULÉ Marie-Thérèse,
M. WARGNIER Patrick.

Chevaliers :

M. BARI S Michel,
M. BAYLET Jean,
M. BI SONE Jean-Charles,
Mme CABOS Brigitte,
Mme CASTEROT Élisabeth,
M. COLLADO Émile,
Mme COUDROY Jeanine,
M. COUFFI GNAL Patrick,
Mme DALBOS Josiane,
M. GUI LLEBASTRE Christian,
M. KOEBERLÉ Bertrand,
M. LABARTA Christian,
M. LARRABA Michel,
Mme LOFFREDO Dominique,
M. MARBAT Jean-Louis,
Mme MEDRANO Josiane,
Mme PAI NSET Mireille,
Mme PERRONNE Maryline,
M. PI GET Patrick,
Mme REBEYROTTE Yveline,
M. REVEL Guy,
Mme SAPHY Michèle,
M. TOUZI N Daniel,
Mme VALKE Danièle.

La promotion du 14 juillet 2005 quant à elle se compose de 10 officiers et de 19 chevaliers.

Notre président, au nom de notre section, a adressé un courrier de félicitations à chacun des nouveaux promus.

Langue française

Un chanteur, une chanteuse...,
Un proviseur, une proviseure...
Une sage-femme, un ?

Vous l'avez compris la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres n'est pas chose facile. Il faut bien reconnaître que l'usage, aidé en cela par une faiblesse certaine de notre muscle labial et la répulsion de notre marteau et de notre enclume, ne favorisent guère l'application des textes officiels. Avouons aussi que certaines dames, s'opposent farouchement à ces nouveaux usages ! Pas question de dire « bonjour madame la proviseure » à certaines chefs d'établissement !

En 1984, cela commence à dater, le gouvernement prit la décision de féminiser les titres et fonctions et d'une manière générale le vocabulaire concernant les activités des femmes. Sans doute la mouvance féministe de l'époque n'est pas étrangère à cette décision : la pilule, l'avortement et pourquoi pas la féminisation des noms de métiers ! Un beau mélange dans lequel notre langue française s'est trouvée mêlée.

Au-delà de la question du féminin, s'est alors posée celle de la légitimité de la décision gouvernementale. Chacun sait que l'Académie française de par ses statuts qui datent de 1635, est en France l'organisme garant du bon usage de notre langue. Forte de son ancienneté et de sa notoriété, l'Académie française, sur des bases certaines de linguistique et de grammaire, s'opposa à cette modification de notre vocabulaire. Qui donc de l'Académie ou du gouvernement se doit d'indiquer le bon usage de notre langue ?

En 1984, la ministre des droits de la femme mit en place une commission de terminologie chargée de la féminisation des noms de métiers et de fonctions. Cette Commission générale de terminologie et de néologie édita en 1998 un important rapport de plus de 60 pages concernant la féminisation.

Par décret du 3 juillet 1996, le gouvernement s'est privé du pouvoir de décider par arrêté ministériel du choix des termes à utiliser pour exprimer des notions et réalités nouvelles. Il a confié cette mission à la Commission générale de terminologie. Les compétences du pouvoir sont limitées par le statut juridique de la langue et par l'autorité de l'usage, ce qui restreint bien évidemment la portée de toute terminologie officielle obligatoire. Entre l'Académie française, le gouvernement et la Commission de terminologie, sans oublier les utilisateurs, il est donc difficile de faire la part des choses !

La commission regroupe notamment des membres de l'Institut, de l'Académie française et autres personnalités compétentes... Peut-être une façon de concilier les divers points de vues et de donner à cette commission une légitimité reconnue par tous.

On le voit donc, depuis plus de 20 ans, au travers des nombreux textes officiels, le problème

de la féminisation des noms de métiers ne semble toujours pas résolu. L'usage, certaines réticences font que cette féminisation des noms de métiers est loin d'être d'une part appliquée couramment et d'autre part utilisée avec bonheur.

L'Académie française dans son opposition à la féminisation des noms de métiers s'appuya sur trois points : la place des femmes dans la société, la valeur collective et générique du genre masculin, les néologismes.

La place des femmes dans la société. Une grammaire féminisée renforce-t-elle vraiment la place des femmes dans la société ? Suis-je vraiment plus respectueux lorsque je salue une chef d'établissement par un « bonjour madame la proviseure » ? Le respect, la considération sont-ils liés au féminin employé, à la personne ou à sa fonction ?

La valeur collective et générique du genre masculin : Il est inutile pour désigner un groupe de personnes composé d'hommes et de femmes, de répéter le même substantif ou le même pronom au féminin puis au masculin. (Sans jeter d'huile sur le feu, pourquoi d'ailleurs, dans le cadre de l'égalité des sexes, faut-il toujours donner la priorité au féminin... Sauf pour réciter les verbes... Sic). Ainsi donc inutile de dire les « électrices et les électeurs », cela n'apporte rien de plus que de dire simplement « les électeurs ». De même il n'est pas convenable d'écrire « les adhérent(e)s », ou dans un autre style « recrutement d'un/une technicien(ne) diplômé(e) ». Quel bénéfice tire-t-on de telles écritures sinon une gêne à la lecture ? Ne faudrait-il pas alors écrire « le fauteuil et la table sont blanc(he)s » ?

Sans doute avons-nous oublié que notre langue ne dispose pas du genre neutre. Nous avons le masculin et le féminin, et c'est le genre masculin, dit aussi genre non marqué ou extensif qui a presque toujours la capacité de représenter à lui seul les éléments relevant de l'un ou l'autre genre. Le genre féminin quant à lui est obligatoirement limitatif. Et si le genre masculin ne marque pas de différence, le féminin institue une ségrégation, une distinction entre les sexes... Rechercher l'égalité des sexes par l'usage du féminin semble pour le moins paradoxal !

Les néologismes. Force est de constater que l'application ou la libre interprétation de « règles » de féminisation édictées de façon souvent arbitraire a favorisé l'apparition de nombreux barbarismes.

L'Académie rappelle que seuls les féminins français en *-eure* (*prieure, supérieure...*) sont ceux qui proviennent de comparatifs latins en *-or*. Il faut absolument éviter les néologismes tels que *professeure, ingénieure, auteure, docteure, proviseure...* Certaines formes rencontrées sont parfois absurdes puisque les féminins réguliers sont parfaitement attestés : *chercheure* à la place de *chercheuse, institutrice* à la place de *institutrice*. On se gardera par ailleurs d'user des néologismes tels que : *agente, cheffe, autrice...*

Seul le genre masculin, genre non marqué, peut traduire la nature indifférenciée des titres, grades, dignités et fonctions. Les termes de *chevalière, officière, députée, sénatrice* etc... ne doivent pas être employés.

Voilà donc la position de l'Académie française, elle précisait en 1984 que « *l'instauration progressive d'une réelle égalité entre hommes et femmes rend indispensable la préservation de dénominations collectives et neutres. Le choix systématique et irréfléchi de formes féminisées établit au contraire, à l'intérieur même de la langue, une ségrégation qui va à l'encontre du but recherché* ».

La réaction de l'Académie française a été reprise dans le rapport de la Commission générale de terminologie et de néologie. Un rapport fort bien fait et très complet, disponible sur internet, voir la rubrique Internet dans ce BAL.

Ce problème de féminisation n'est pas seulement le nôtre, les pays francophones (Belgique, Québec et Suisse) ont des pratiques similaires même si les résultats sont parfois bien différents des nôtres.

La Commission de terminologie s'est tout d'abord penchée sur les compétences tant de la Commission que du gouvernement. J'ai lu et relu le texte... aucune mention n'est faite de l'Académie française... quels sont donc désormais le rôle et l'utilité de cette vénérable dame ?

En droit français, la langue trouve son fondement dans les articles 2 de la Constitution et 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Le pouvoir politique dispose donc de peu de compétences pour édicter des règlements concernant notre langue. Par ailleurs si la Constitution indique bien que *la langue de la République est le français*, elle ne précise que l'utilisation de la langue sans fixer le vocabulaire, celui-ci relevant en effet du principe constitutionnel de la liberté d'expression. L'ensemble des décrets, remaniés par le décret du 3 juillet 1996, est le seul cadre juridique auquel on peut se référer. L'obligation faite étant très restreinte puisque limitée à donner la préférence au terme français quand il a un équivalent étranger.

Notre langue, dont la distribution des genres remonte au latin, est l'héritage historique de la construction de notre pays. Elle ne peut être le fruit d'un projet ou d'une planification rationnelle et dirigée.

Comment donc la féminisation peut-elle inscrire dans la langue, la revendication politique et sans doute justifiée, d'une parité entre les hommes et les femmes ? Les moyens en sont sans doute à discuter dans un cadre juridique et linguistique, la parité doit-elle alors se résumer à la féminisation des noms de métiers ? N'y a-t-il pas là un projet somme toute minimal masquant les vraies réalités ? Autre question posée : le langage, par l'expression du genre féminin serait-il devenu un moyen de progression sociale ? La féminisation des noms de métiers permettrait-elle aux femmes d'accéder plus facilement aux postes hiérarchiquement élevés ? Permettez-moi d'en douter ! La parité, normale mais aussi nécessaire, ne se trouve certainement pas dans les paroles mais bien plus dans les actes, faut-il ajouter l'état d'esprit, le regard, la considération des uns et des autres ? Je ne crois pas que la féminisation du vocabulaire ira à l'encontre de la féminisation de la pauvreté ! Nul n'ignore qu'en général les femmes de par le monde gagnent en moyenne à peine plus de 50% de ce que gagnent les hommes ! En 1996, la Commission de la condition féminine

des Nations Unies a examiné la question du paupérisme féminin et lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes la pauvreté a été identifiée comme un des douze domaines critiques requérant une attention particulière de la communauté internationale. Les pauvres du monde sont les femmes, nul ne peut le nier. Nul besoin d'aller dans le tiers monde pour s'en convaincre : chez nous, les HLM sont en majorité occupés par des femmes veuves, divorcées, mamans célibataires qui vivent bien souvent dans une grande précarité. Alors le vocabulaire ... la féminisation des noms de métiers ...

Notre vocabulaire justement se doit toutefois de refléter et accompagner notre évolution sociale. Les femmes ayant longtemps été écartées des métiers ou du moins des positions hiérarchiques il est vrai que le vocabulaire correspondant n'existe pas. Soyons toutefois réalistes, le décalage linguistique ne saurait être résorbé de manière purement volontariste, l'usage prenant bien inconsciemment le dessus. Seul le temps avec pour alliée une modification profonde de notre société permettra sans doute une réelle féminisation des noms de métiers, autrement dit l'usage, dans le temps, fera son travail.

La féminisation n'est pas chose nouvelle pour autant : en 1932, le dictionnaire de l'Académie française introduisait aviatrice, avocate, électrice, ... Je ne sais si cette édition du dictionnaire provoqua autant de remous que ceux que nous connaissons actuellement. Sans doute faut-il replacer l'initiative gouvernementale dans un cadre social bien différent de celui de 1932.

Mais que disent exactement les textes officiels ? Il faut pour cela examiner la circulaire du 11 mars 1986 et notamment son annexe.

Les féminins des noms de métier, fonction, grade ou titre sont formés par application des règles suivantes :

1 L'emploi d'un déterminant féminin : une, la, cette.

2 a) Les noms terminés à l'écrit par un « e » muet ont un masculin et un féminin identique : une architecte, une comptable.

On notera que le suffixe « esse » n'est plus employé en français moderne : une poétesse.

b) Les noms masculins terminés à l'écrit par une voyelle autre que le « e » muet ont un féminin en « e » : une chargée de mission, une déléguée.

c) Les noms masculins terminés à l'écrit par une consonne, à l'exception des noms se terminant par « eur » ont :

- un féminin identique au masculin : une médecin.

- ou un féminin en « e » avec éventuellement l'ajout d'un accent sur la dernière voyelle ou le doublement de la dernière consonne : une agente, une huissière, une mécanicienne.

d) Les noms masculins en « teur » ont :

- si le « t » appartient au verbe de base, un féminin en « teuse » : une acheteuse, une chanteuse,

- si le « t » n'appartient pas au verbe de base, un féminin en « trice » : une animatrice, une actrice.

Remarques :

- l'usage actuel a tendance à donner un féminin en « trice », même à des noms dans lesquels le « t » appartient au verbe de base : une éditrice.

- dans certains cas la forme en « trice » n'est

pas aujourd'hui acceptée ; dans ce cas on emploiera un féminin identique au masculin : une auteur.

e) Les autres noms masculins terminés en «eur» ont, si le verbe de base est reconnaissable, un féminin en «euse» : une vendeuse, une danseuse.

Remarque :

- le suffixe féminin «esse» n'est plus employé en français moderne : une demanderesse.

Si le verbe de base n'est pas reconnaissable, que ce soit pour la forme ou le sens, il est recommandé, faute de règle acceptée, d'utiliser un masculin et un féminin identiques : un proviseur, un ingénieur, un professeur.

Nota : on voit de suite la facilité de certains cas... et la difficulté pour d'autres (proviseur - proviseuse par exemple). Lorsqu'il n'existe pas de verbe correspondant au nom (ex. : assesseur) ou que la relation sémantique avec le verbe existant n'est pas (ou n'est plus) évidente (ex. : commander/commandeur), on a le choix entre l'emploi épïcène (solution adoptée par les Belges) et l'adjonction d'un «-e» à la finale (solution préconisée par les Québécois et les Suisses),

ex. : une assessesse, une censeuse, une commandeuse, une gouverneuse, une ingénieure, une professeuse, une proviseuse... (Source : *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, 1999, Centre national de la recherche scientifique, Institut national de la langue française, disponible sur Internet. Vous trouverez à la suite de ce document une annexe sur la masculinisation des noms de métiers... Ainsi donc le masculin de sage-femme est maieuticien..., logique puisque la maieutique est l'art de faire accoucher, mais il y a de quoi faire peur aux nouveaux-nés quand même !*)

De nombreux textes ont ponctué cette féminisation des noms de métiers, outre ceux déjà cités, je vous invite à consulter le BO N° 10 du 9 mars 2000, la circulaire du 6 mars 1998 et le JO du 8 mars 1998.

La féminisation des noms de métiers avait pour raison d'être fondamentale, celle de lever l'ambiguïté induite par l'usage et le statut social des femmes. Malheureusement la mise en œuvre des nouvelles pratiques linguistiques confère parfois un caractère équivoque puisque un certain nombre de noms de métiers, titres ou grades, désignent tant la femme de celui qui le porte que celle qui le porte : la boulangère désigne tout à la fois l'épouse du boulanger que celle qui exerce ce métier. Ainsi donc pour éviter toute confusion, on évitera de dire madame la présidente. On préférera madame le président, ce qui est certes sans équivoque, loin de la féminisation des noms de métiers et pose le problème de l'usage des pronoms personnels : il ou elle ? (Madame la proviseuse ouvre la séance : elle (la dame) demande à chacun de bien vouloir se présenter, il (le chef d'établissement) fait ensuite part de l'ordre du jour...).

On le voit donc, la féminisation conduit quand même à quelques impasses. Il faut ajouter à ces problèmes de conjugalité parfois savoureux, ceux liés à la singularité. Un nom de métier désigne un collectif, un être abstrait, indépendamment des caractéristiques individuelles de ceux qui le composent.

universelle, il faudrait alors parler de toutes les différences !

Il faudrait donc préciser une proviseure d'origine parisienne, célibataire, brune, etc... Pourquoi se limiter au féminin ???

Le vrai problème c'est que notre langue ne dispose pas du neutre ! Faut-il pour autant changer de langue ? Il n'est pas certain d'ailleurs que l'emploi du neutre résoudrait tous les problèmes ! Dans les langues où il existe, le neutre désigne en général des êtres inanimés, asexués, et non des qualités des êtres vivants des deux sexes. Ne compliquons donc pas les choses !

Il serait d'ailleurs intéressant d'examiner le cas du latin qui connaît les trois genres : masculin, féminin et neutre tout comme l'allemand. Le cas de l'anglais est un peu particulier puisque l'article défini ou indéfini ne marque ni le féminin ni le masculin. L'italien quant à lui est proche du français puisqu'il ne connaît pas le neutre, les grades titres et fonctions sont toujours au masculin : mais, mesdames, les italiens sont si beaux et si volubiles... alors vous leur pardonnez ...!!! Un sondage réalisé en Italie révèle que le débat sur la féminisation n'intéresse pas les Italiens, qui le considèrent comme une querelle inutile ! Les hommes y sont d'ailleurs plus favorables que les femmes... pour de simples raisons de galanterie d'ailleurs... A ce propos et histoire de vous titiller un peu mesdames : vous souhaitez la parité, soit, mais cela impose donc évidemment une parité totale, il n'est donc plus question de galanterie... Ah non, mais vous voulez tout... !!!

Féminin, masculin, blonde ou brune,... l'indo-européen ne distinguait que les genres animé et inanimé : pourquoi pas ! L'évolution linguistique a conduit pour les êtres animés à distinguer le masculin du féminin. Je crois qu'un peu d'intelligence de part et d'autre permettrait de faire la différence entre le sexe (biologique) et le genre grammatical (masculin ou féminin). Le genre masculin (grammatical) ne se réfère pas systématiquement à une différence sexuelle !

Pour les êtres inanimés d'ailleurs la répartition est fort aléatoire, faut-il pour autant la remettre en question ? Avec vous mesdames je me méfie ! Signalons simplement le cas de «amour», tantôt masculin tantôt féminin ! Avec un peu d'humour je constate quand même que les mots comme repos, salaire, honneur, loisir, ... sont masculins, tandis que taxes, punition, crevaisson, vaisselle ... sont féminins... tiens, je suis en train de me faire des copines ! Je constate aussi que certaines fonctions de peu d'importance sont essentiellement féminines : estafette, recrue, sentinelle... : je n'y suis pour rien !

Pour désigner un ensemble d'individus, sans distinction de sexe, la langue française a dû choisir un genre : masculin ou féminin. C'est le masculin qui l'a emporté. C'est d'ailleurs une erreur de dire cela ! Dire «tous les candidats ont été admis», ne signifie pas que seuls les candidats masculins ont été reçus ! Le genre non marqué désigne tout autant les hommes que les femmes et seul un esprit chagrin peut trouver à y redire ! Que le masculin grammatical représente les deux sexes ne signifie pas pour autant que le féminin est subordonné au masculin ! Adjoindre systématiquement au masculin le féminin n'aurait pour conséquence que d'alourdir les discours : le célèbre «Françaises, Français» du Général de Gaulle en est un

exemple flagrant. Les «Français» désignant tout autant les hommes que les femmes, nous ne sommes pas loin du pléonasmе ! Mais il faut toutefois faire la différence entre le singulier et le pluriel. Le terme homme ne lève pas par exemple toute ambiguïté ! Un homme sur deux est une femme... laisse toute liberté à cette ambiguïté ! L'homme est un être pensant... et les blondes ??? (Nota : Pour les blondes justement, je plaisante !) Il faut quand même reconnaître que les valeurs et vertus sont en général féminines : la force, l'excellence, la grandeur. (C'est pour me faire pardonner...).

Notre langue a évolué au cours du temps et le problème n'est pas nouveau. Le Moyen Age a pratiqué la féminisation de certaines dénominations : chirurgienne, abbesse, prêtresse par exemple. Il faut attendre le 19^e siècle pour voir une évolution des noms de métiers : chambrière, lavandière, lingère.

Le terme de mairesse est présent depuis le 12^e siècle ! Mais il ne désigne que l'épouse du maire. Il faut attendre 1990 pour que les dictionnaires attestent de la femme-maire.

Colonelle, présidente, préfette, ne s'appliquent de la même manière qu'aux épouses.

L'emploi des noms de métiers féminins n'est donc pas inexistant mais il est loin d'être systématique. Force est quand même de reconnaître que les titres féminins ne désignent bien souvent que le lien conjugal. La féminisation est certes plus répandue pour les noms de métiers que pour les fonctions. Toutefois le bénéfice à tirer de la féminisation des titres semble bien faible selon les femmes. La neutralité grammaticale ayant offert à beaucoup d'entre elles la possibilité de s'affirmer à égalité avec les hommes.

Je vous promets un autre article sur la féminisation des noms de métiers mais surtout sur la féminisation des grades, titres et fonctions dans la fonction publique.

Il y aurait beaucoup à dire sur le sujet. Vous comprendrez que je ne peux dans le cadre du BAL qu'effleurer le sujet et proposer quelques pistes de réflexion.

Je suis convaincu que la féminisation des noms de métiers ne changera pas grand chose, hélas à la condition féminine. Au-delà de mes plaisanteries, je suis certain de l'égalité et de la complémentarité des hommes et des femmes. Cette certitude est plus importante que quelques notions de vocabulaire. Entre le dire et la pensée il y a un monde, réduire cet espace plutôt que changer le vocabulaire me semble indispensable et plus utile. Ne pas confondre la personne et la fonction me semble tout aussi important. Sans doute ne sommes-nous pas tous en état de faire la part des choses. Les revendications féminines, à la base fort louables et justifiées, ne sont-elles pas en train de prendre un mauvais chemin ? Revendiquer pour l'égalité des sexes : je dis oui sans aucun état d'âme. Revendiquer pour un sexe féminin fort, s'assimilant au sexe masculin : je dis non ! Un homme et une femme, ce n'est pas la même chose ! Manifestations ou pas, pillule, avortement, rien ne changera notre condition biologique ! Admettre un jour qu'hommes et femmes sont indispensables les uns aux autres et complémentaires les uns des autres... Puis-je rêver ?

Bernard BROQUA

Cet article a été réalisé à partir des textes officiels, du rapport sur la féminisation des noms de métiers édité par la Commission générale de terminologie, et l'ouvrage « Femme, j'écris ton nom... » (INaLF).

Internet



Je vous donne ici les adresses de quelques sites particulièrement intéressants.

Féminisation des noms de métiers :

L'Académie française :
<http://www.academie-francaise.fr/actualites/feminisation.asp> (attention ni accent ni cédille)

Le centre national d'études pédagogiques :
<http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>

Le bulletin officiel de l'Éducation nationale :
<http://www.education.gouv.fr>

La délégation générale à la langue française :
<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/>

La Commission générale de terminologie :
<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/sommaire.html>

Femme, j'écris ton nom... :
<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/preface.pm.guide.fem.html>

L'Institut national de la langue française :
<http://www.inalf.cnrs.fr/>

La documentation française :
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/index.shtml>

Vous pourrez sur ce site commander «Femme j'écris ton nom...» au prix TTC de 9 •

AFDET : <http://www.ac-grenoble.fr/afdet38/menu/main.html>

(Nota : la section afdet 64-40 envisage la création d'un site internet mais votre secrétaire fait ce qu'il peut...à bientôt donc si tout marche bien !)

Conseiller enseignement technologique :
<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/31/MENE0301604N.htm>

Et puis n'oubliez pas de faire un petit tour sur le site de votre section AMOPA :

<http://perso.wanadoo.fr/amopa-landes/>

Vous pourrez y consulter votre BAL favori en couleur !

Bon surf à tous,

Bernard BROQUA

Humeur

Le 11 novembre est l'occasion et c'est bien normal de nombreuses cérémonies dans notre pays.



Nous aurons encore droit cette année, par la voix des médias, au « ravivage » de la flamme de l'Arc de triomphe. Un petit tour sur Internet, le hasard fait bien les choses m'a permis de découvrir que je ne suis pas le seul grincheux ! Didier BERTRAND du cercle Blaise Pascal a publié dans l'excellente revue Défense de la langue française (excellente puisqu'elle fait même mention d'un article du président TREFFEL de l'AMOPA !) un propos à ce sujet.

Certes « raviver » consiste à rendre plus vif. Il peut s'agir de raviver un feu, mais bien plus de redonner de l'éclat par exemple à votre argenterie mesdames. Le problème est que la flamme de l'Arc de triomphe est constante et jamais éteinte. Il ne peut donc y avoir de ravivage qui tienne et je vois mal quiconque astiquer consciencieusement une flamme pour lui donner plus d'éclat !

Que faut-il donc dire ? Peut-on parler de ranimer la flamme ? Même si une note de service de la préfecture de police de Paris a utilisé le terme de « ranimage », nous ne pouvons nous contenter de cela. Ranimer c'est faire revenir à soi, redonner de la vigueur. Toujours pour la même raison, on ne ranime pas la flamme de l'Arc de triomphe !

Faudrait-il user de « rallumage de la flamme » ? J'avoue que le mot n'est pas très adapté, phonétiquement parlant pour une cérémonie aussi importante ! Il est de plus absent de la plupart des dictionnaires.

Reste donc « réanimer », mais son usage est exclusivement médical, donc totalement inadapté dans ce cas. Il n'est utile de lorgner vers « ranimation », son emploi est également uniquement médical.

J'avoue donc mon embarras ! Il semblerait malgré tout que ranimage (toutefois absent des dictionnaires usuels) soit le plus adapté, du moins dans l'esprit : faire revenir à notre mémoire le souvenir... Le débat est lancé et si un amopalien landais trouvait réponse à ce problème de « ??? » de la flamme de l'Arc de triomphe, le prochain BAL se ferait un plaisir de publier le commentaire.

Photographie

Numérique ou argentique ? La question est posée et j'ai envie de dire avec force : faux débat !

Les appareils numériques actuels de par leur résolution maintenant élevée (5 millions de pixels et plus) permettent la réalisation de photos d'excellente qualité, tout à fait comparables à celles obtenues avec des appareils argentiques.

D'où viennent alors l'insatisfaction justifiée et les critiques (parfois un peu chauvines) des farouches défenseurs de l'argentique ?

Qu'il s'agisse de photos numériques ou argentiques chacun comprendra que certes la qualité de l'appareil est importante, mais que celle du photographe l'est tout aussi, j'ai même envie de dire plus. Preuve en est que certains grands photographes ont réussi d'excellentes photos qui ont fait le tour du monde avec des appareils non professionnels. Le cadrage, les divers réglages, que ce soit la profondeur de champ, la vitesse, l'ouverture, le choix de l'optique, celle de la sensibilité du film, l'usage d'un éclairage d'appoint, le bougé, sont des facteurs importants qui font la qualité de la photo. Nous retrouvons exactement la même chose en numérique ! Rien de neuf de ce côté-là. Seule différence, l'enregistrement ne se fait plus sur un film par un procédé chimique, mais par celui de données binaires (des 0 et des 1), autrement dit des pixels. Et c'est là que tout se complique, un nombre insuffisant de pixels et le cliché sera bon à l'écran mais totalement inutilisable sur papier. Simple question de répartition du nombre de pixels sur une surface donnée. Plus la surface est petite et plus le nombre de pixels élevé, meilleure sera la photographie ! Exemple la photo ci-dessous est excellente à l'écran mais son agrandissement pour reproduction papier est nul : on voit apparaître sous forme de carrés les enregistrements élémentaires de la photographie. Trop peu nombreux, ils donnent un résultat inexploitable. Alors argentique ou numérique, peu importe, l'un et l'autre ont des avantages, le numérique permettant toutefois une exploitation facile des clichés. N'hésitez pas à prendre des photos en numérique mais n'hésitez pas aussi à gonfler la taille de vos fichiers : jusqu'à 100 Ko en jpg et votre photo est quasiment inexploitable sur papier, la même photo faisant 300 Ko, vous avez alors un excellent cliché !



Site internet AMOPA des Landes. Image d'une médaille de chevalier parfaitement correcte pour être visualisée à l'écran : un petit agrandissement sur papier et le résultat est lamentable ...

Concours

Le 22 novembre prochain au lycée Victor Duruy de Mont de Marsan, les membres du Bureau de la section landaise de l'AMOPA sont invités par Monsieur BERTHOUMI EUX, proviseur, à une agréable réception : la remise du Prix Maupassant de la jeune nouvelle à Alice ROLLAND pour son « expédition aux confins des secrets antiques » qui sera éditée par l'AMOPA.

Le BAL adresse toutes ses félicitations à cette jeune élève. Nous espérons qu'elle sera un exemple pour tous et que nombreux seront les landais à participer aux concours AMOPA !

Concours 2005-2006. Les dossiers réalisés par le secrétariat de votre section ont été adressés à l'ensemble des établissements du département. Madame l'inspectrice d'académie a bien voulu nous aider à la diffusion de ces concours et a autorisé leur diffusion. Le dossier comprend une couverture « affiche », le mot de madame l'inspectrice et celui de notre président de section. Chaque concours est clairement présenté : une page par concours ou par niveau afin de faciliter la lecture. Nous tentons de faire au mieux pour attirer le regard, sensibiliser les lecteurs potentiels et faire en sorte que les concours AMOPA remportent un franc succès dans le département. Cette stratégie, déjà mise en œuvre l'an dernier a porté ses fruits puisque nous avons eu une bonne promotion de candidats. Souhaitons que cette année, et forts du succès de l'an dernier, de nombreux élèves participent. Nous souhaitons à tous bonne chance et d'ores et déjà nous leur adressons nos félicitations pour leur participation. Il est bon et il est bien que des jeunes, soutenus par leurs enseignants aient envie de produire des textes et de s'affronter dans d'amicales joutes, à la recherche de la qualité !

Bernard BROQUA

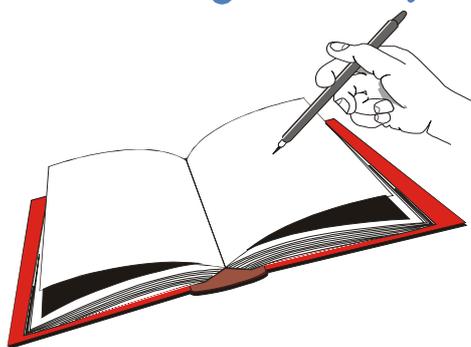
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques



CONCOURS ANNUEL

Défense et illustration de la langue française

A
M
O
P
A



PARTICIPEZ AU CONCOURS 2005-2006

**Renseignements auprès de
votre chef d'établissement,
de vos professeurs,
ou sur les sites :**

**<http://www.amopa.asso.fr>
<http://perso-wanadoo.fr/amopa-landes>**

AFDET et C.E.T.

Le 26 septembre dernier les membres de l'association française de développement de l'enseignement technique (AFDET) ont été reçus au Conseil régional.

Une journée fort sympathique puisqu'il s'agissait d'accueillir les nouveaux conseillers de l'enseignement technique (C.E.T).

Pour développer les relations École-Entreprises et offrir une meilleure égalité des chances, le Conseil régional d'Aquitaine soutient l'action de l'AFDET. Il est à noter que l'Aquitaine est la première région à signer une convention avec l'AFDET.

Les C.E.T sont en Aquitaine environ 500. Ce sont des femmes et des hommes, techniciens, artisans, ingénieurs et cadres qui interviennent à titre bénévole, dans des lieux et à des moments essentiels au développement des relations entre l'École et l'Entreprise :

- participation active aux jurys des examens professionnels et présidence des jurys pour les C.A.P., les B.E.P. et les mentions complémentaires de niveau V,
- conseil technique sur l'amélioration des formations,
- contribution à l'information sur les emplois et les formations,
- participation au fonctionnement des établissements de formation.

L'AFDET, dans le cadre de la convention signée ce 26 septembre par son président, monsieur RAVENEL, membre du bureau national de l'AMOPA, a pour missions :

- actions de promotion de l'enseignement technologique et professionnel,
- séances de sensibilisation à la connaissance des métiers,
- contribution au développement de la culture scientifique et technique,
- réunions d'information « technicien et ingénieur au féminin »,
- organisation de visites d'entreprises à l'intention des professionnels de l'Éducation nationale,
- création d'associations d'anciens élèves associées à des cellules « emploi »,
- information sur les stages élèves en entreprise,
- accueil des conseillers de l'enseignement technologique,
- contribution à la réalisation de documents d'information,
- participation au projet fédératif d'un institut régional de l'orientation et des métiers.

En Aquitaine comme au niveau national, les sections territoriales de l'AFDET sont en étroite liaison avec l'AMOPA : comme d'autres, votre secrétaire œuvre tout à la fois à l'AMOPA Landes et à l'AFDET Landes-Pyrénées Atlantiques, deux associations parfaitement complémentaires au service des jeunes.

Un concours commun AMOPA-AFDET est à l'étude pour les élèves de l'enseignement professionnel et technologique. Une excellente façon d'allier culture et technique !

Bernard BROQUA

Garonne et Sauternais

Le Sauternes est bien là, mais l'A. 380 est déjà passé !



Le 20 octobre 2005, tous sont présents, depuis Saint Paul lès Dax ou Mont de Marsan, l'ambiance n'est pas à la mélancolie pour cette journée dans la région de Langon. Nous savons très vite que le convoi des remorques qui transportent les énormes pièces du dernier-né de la famille des « Airbus » ne sera pas sur la plate-forme des berges de la Garonne à Langon. Ces voyages spectaculaires et imposants qui permettent de faire parvenir à Toulouse Blagnac les parties de ce gigantesque puzzle assemblé dans la plus grande usine d'Europe, sont pour des raisons de sécurité bien compréhensibles programmés à des dates aléatoires et changeantes qui empêchent toute prévision à long terme, si bien que le convoi espéré, est déjà passé depuis plusieurs jours à notre arrivée, et le prochain sera dans plusieurs semaines. (Il est donc recommandé pour prendre la mesure de cet événement de se renseigner quelques jours à l'avance dans les mairies des communes traversées, pour le sud-est des Landes, le point de passage le plus proche se situe à Eauze.

Il est possible aussi d'avoir des renseignements sur le site Internet : « igg.com » .)

Notre voyage vers Langon permet à chacun de se retrouver, d'échanger les impressions sur les activités des uns ou des autres et les commentaires ou souvenirs du voyage à Malte ne sont pas oubliés. La forêt landaise prend ses couleurs d'automne, et quelques coulemelles sont



repérées depuis le car.

Frédéric, le guide de l'office de tourisme de Langon est ponctuel, et nous retrouvons avec plaisir trois voyageurs de plus qui viennent compléter l'effectif à 32 personnes ce qui très positif comme symbole du dynamisme des membres de la section landaise de l'AMOPA.

Notre première visite sera pour le château de ROQUETAILLADE, découvert au détour du bois encerclé des vignobles de Sauternes. Cette belle ambiance d'automne, de vendanges, de feuilles colorées, et des dernières grappes encore accrochées aux ceps réjouit tout le monde. Près du château, le guide, accueillante personne, qui cultive peut-être inconsciemment une intonation qui rappelle le regretté Dufilho nous emmène à travers cette immense reconstruction par M. Viollet Leducq, sur un site médiéval. Le résultat a le mérite de préserver un site prestigieux et de nous permettre





d'appréhender une fois encore les œuvres de cet homme qui a tellement travaillé dans le patrimoine français. Chacun y trouve son compte ou sa protestation, mais il reste que sans son travail, il est vraisemblable qu'on ne parlerait plus de Roquetaillade. Visite passionnante, surprenante, les résultats de cette restauration sont contestables dans leurs objectifs, mais l'intérêt ne faiblit pas, habilement soutenu par la qualité de notre guide.

Si bien que l'heure du déjeuner est bientôt là, au relais de Brouquère en bordure de la forêt et des vignes, l'ambiance et le repas sont chaleureux, le vin des Graves est sympathique et personne ne laisse sa part.

Nous sommes attendus au château de Malle, bijou d'architecture du XVI^e siècle sur la hauteur, perdu dans les vignes renommées au cœur du plus prestigieux vignoble du monde. Nous entrons par la grande allée qui mène à l'élégante façade classique, équilibrée, merveille d'harmonie. Les portes s'ouvrent à double battant pour nous permettre de traverser le hall, et nous retrouver dans le délicieux jardin à l'italienne peuplé de statues bucoliques dans un bel ensemble à la Française. L'Italie aussi est présente, la Comédie d'el Arte, hante encore le vestibule qui nous accueille bientôt. C'est le jardinier qui nous fait visiter, avec application et conviction il nous

raconte à travers les pièces chargées de souvenirs les grandes heures de cette demeure opulente et agréable où les plus fortunés du royaume étaient accueillis avec délicatesse sur leur route de Bordeaux quand les affaires les appelaient. Point de sujet guerrier dans cette maison, mais les personnages de la famille se sont illustrés dans l'histoire de France, avec des fortunes diverses, des fermiers généraux aux illustres colonels, les puissants de notre histoire ont hanté ces lieux.

Le temps passe si vite à retrouver les « histoires », que la fin de l'après-midi survient alors que beaucoup seraient restés encore un peu, surtout que la visite se termine autour d'un excellent verre de vin de Sauternes du Château récolté en 1998, délicieux moment, le vin moelleux et délicat nous fait presque croire que nous possédons le château !!! Les rêves s'envolent... Nous rentrons...

Après cette belle journée d'automne, entre amis, chacun pourra retrouver sa maison et revoir ces images de la campagne française, sans limites, apaisante et chargée de notre histoire qui nous a fait passer du Moyen-Âge au XXI^e siècle.

Jean-Luc Mignon.



Turquie 2006

Incontournable Turquie

Trésors antiques de la côte Égéeenne.
Merveilles ottomanes de Bursa et Istanbul.

10 jours
Fin septembre - Début octobre 2006



Circuit en pension complète, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier.

1^{er} jour Paris - Ankara,
2^e jour Ankara - La Cappadoce,
3^e jour Dans les paysages de Cappadoce,
4^e jour La Cappadoce - Konya - Denizli,
5^e jour Denizli - Pamukkale - Aphrodisias - Kusadasi,
6^e jour Kusadasi - Excursion à Éphèse - Kusadasi,
7^e jour Kusadasi - Bursa,
8^e jour Bursa - Le golfe d'Izmir - La mer de Marmara - Istanbul,
9^e jour Istanbul,
10^e jour Istanbul - Paris.

La Turquie est l'un des rares pays qui offre une densité aussi impressionnante de sites historiques. Développé du plateau anatolien aux rives du Bosphore, l'itinéraire aborde en quelques jours les incontournables sites turcs. Dans un même élan il traverse l'univers minéral de la Cappadoce et ses trésors d'églises rupestres ; il passe par les hauts lieux de l'art seldjoukide via Konya, berceau des derviches tourneurs ; il révèle les merveilles ottomanes d'Istanbul et de Bursa ; il ouvre une grande page d'Antiquité à Éphèse et sur les sites de la côte égéenne. Enfin, après une charmante traversée en ferry de la mer de Marmara, Istanbul dévoile les richesses de son centre historique.

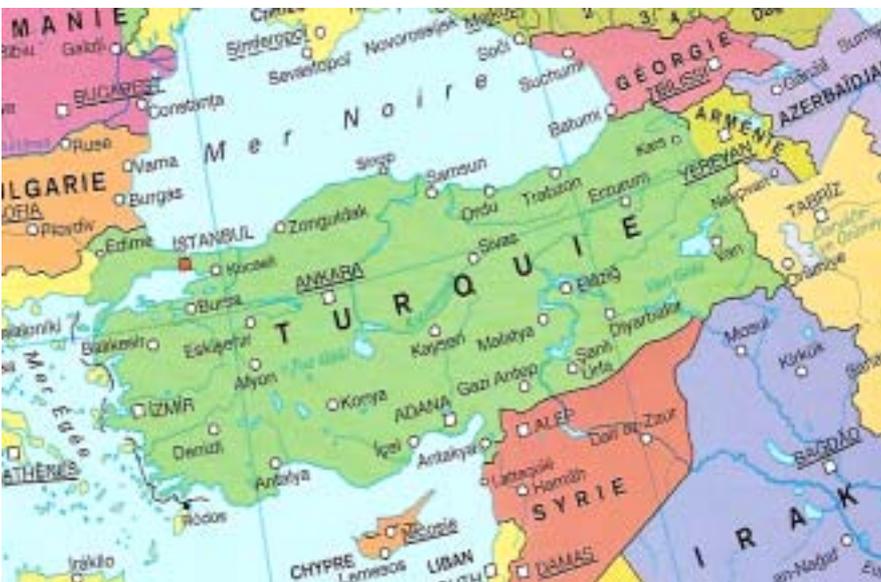
Départ de Pau par avion et prise en charge en bus depuis Saint Paul lès Dax et Mont de Marsan.

Prix envisagé : voyage tout compris au départ de Saint Paul les Dax ou Mont de Marsan : 1 400 €. Ce prix pourra subir une légère augmentation d'ici la date de départ compte tenu que les prix des vols ne sont pas encore fixés et que nous aurons une nuit d'hôtel à Roissy la veille du départ. Majoration possible d'environ 100 €.

Les boissons aux repas, vins et eaux minérales ne sont pas comprises, et une excursion supplémentaire à 30 € est possible, mais tous les pourboires sont pris en compte.

Toujours les mêmes conditions de remboursement - annulation : 3% du total et possibilité de payer par carte bancaire. Les vols sont prévus sur Lufthansa, vols réguliers. Hôtels 3 et 4 étoiles normes locales. Un accompagnateur Arts et Vie depuis Paris est prévu et un guide turc permanent parlant français pendant toute la durée du circuit et comme d'habitude l'assurance Maif et services Inter mutuelle assistance.

Je vous demande de me faire savoir avant le 28 novembre 2005, si vous envisagez de faire ce voyage, il nous faut un minimum de 25 personnes vraiment décidées pour réaliser ce voyage dans ces conditions, veuillez utiliser le coupon - réponse joint.



Amitiés,

Jean-Luc MIGNON

Mutations

La fin de l'année scolaire rime pour les fonctionnaires de l'Éducation nationale avec mutations et départs à la retraite.

Le BAL a déjà salué madame LACOMBE proviseure du Lycée Gaston Crampe, désormais au Gabon.

Monsieur Daniel PEYON est le nouveau responsable de cet important établissement aturin. Nous lui souhaitons un agréable séjour dans une région qu'il connaît déjà bien : il a été proviseur du lycée de Vic en Bigorre avant de prendre la direction plus lointaine de la Polynésie. Nous ne doutons pas que lors de la prochaine rencontre avec notre président de section, quelques souvenirs ensoleillés éclaireront leurs propos. Deux établissements en commun (outre-mer et Gaston Crampe), cela crée sans nul doute des liens forts !

Je tiens personnellement à remercier monsieur PEYON pour l'excellent accueil qu'il a réservé à votre secrétaire : Gaston Crampe, fidèle à son passé sera encore un allié de notre section AMOPA, excellent accueil également en ce qui concerne l'AFDET. Votre secrétaire est aux anges !

Nous saluons également l'arrivée au lycée Victor Duruy de notre ami Bernard BERTOUMI EUX, bien connu des membres du bureau puisqu'il est lui-même président de la section du Lot et Garonne. Nous lui souhaitons ainsi qu'à sa charmante épouse un passage des plus agréables dans les Landes.

Bernard BROQUA

Mathématiques

L'abondance des textes liés aux «activités» (sic) de nos chers retraités ne me permet pas de vous présenter deux nouvelles rubriques : mathématiques et techniques.

Il y a les hommes, les femmes et... les retraités !

Les voyages, c'est bien, la langue française, ce n'est pas mal, mais les maths et les techniques c'est bien aussi ! Et la culture c'est un peu tout cela.

Dès le prochain numéro, promis, pas de problème de robinet mais des mathématiques pour tous avec un zeste de technique en plus pourquoi pas ? Je vous dirai tout sur votre couteau qui ne coupe pas !

En attendant et sans malice, (vous me connaissez maintenant), vous ne trouvez pas drôle, que le chiffre zéro, qui ne représente pas grand chose, pour ainsi dire rien, à tel point que même les arabes l'ont ignoré pas mal de temps, fasse autant de bien à nos finances quand il est à droite...? Bizarre, non ?

Je vous promets un merveilleux voyage au pays de l'acier et de l'aluminium, des transistors et des lasers, des chiffres et des nombres ! Ne vous inquiétez pas, vous verrez tout est simple : la preuve, j'ai compris ! Et croyez-moi l'accord du participe... C'est bien plus compliqué ! Demandez à mes anciens maîtres, bien connus à l'AMOPA des Landes : quel calvaire pour m'expliquer tout cela ; et moi, j'en cauchemarde encore !

Bernard BROQUA

Le BAL 16

**a le plaisir de souhaiter
une bonne année scolaire à
tous les élèves et à leurs
enseignants !**



AMOPA des LANDES.

Directeur de la Publication : Mignon Jean-Luc, président,

Rédaction-Réalisation PAO : Broqua Bernard, secrétaire.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.